



BRASS'ACTUALITÉS



2024

N°24

SOMMAIRE

Page 2 et 3
Mot du Maire

Page 4 à 13
Mots des adjoints et délégués

Page 14
Retours en images

Page 15
État civil

LE MOT DU MAIRE



Chères Brassacoises,
Chers Brassacois,

Nous travaillons depuis le début de notre mandat avec un grand nombre de partenaires pour mettre en action le programme Petites Villes de Demain. Nous sommes enfin rentrés en 2024 sur la phase de réalisation, qui se poursuivra sur toute l'année 2025 avec les aménagements de notre centre-ville.

Stratégiquement nous avons souhaité travailler sur les aménagements à proximité du centre-ville.

Pour une bonne circulation, la création de la rue Marie Curie, les trottoirs de la rue du Souvenir et la réfection de la rue de l'Installation permettront de venir au plus près du centre-ville.

Pour le stationnement, la création du parking le Royal au Square le Royal et la modernisation de l'espace Jean Lignerat permettront d'être au plus près des commerces pendant la période d'aménagement du centre-ville.

Et fin 2025, vous pourrez apprécier la connexion de toutes ces réalisations qui est le cœur de notre projet de mandat pour rendre notre centre-ville plus attrayant moderne et dynamique.

Deux grands chantiers viennent de se terminer sur notre commune :

- La **rue de l'Installation** après 3 mois de travaux a réouvert en août. Elle a été inaugurée le 26 octobre, elle permettra de mettre en place une déviation pendant la période des travaux.



- Très prochainement nous pourrons ouvrir définitivement le **nouvel Espace Lignerat**. Le stationnement sera très qualitatif pour accéder à nos commerces du centre-ville. Zone de roulement en enrobé, l'espace sera très végétalisé pour que les véhicules stationnent à l'ombre la journée et fleuri pour le plaisir des yeux. L'espace sera équipé de la vidéo surveillance pour votre sécurité. Nous avons répondu aux exigences souhaitées par nos commerçants lors de nos échanges pour que ce parking soit enfin utilisé comme il se doit.



Trois chantiers viennent d'attaquer :

- Début des travaux dans la zone de la Coussonnière pour l'**installation d'une première enseigne après 17 ans d'attente**, qui sera suivi très rapidement d'un 2^{ème} chantier pour une seconde enseigne tant attendue sur notre territoire.



TRAVAUX 2024

- Mi-novembre, c'était l'ouverture des travaux du **nouveau Gymnase au Collège Jules Ferry**. Le 30 novembre à 10H00 aura lieu la pose officielle de la première pierre en présence des financeurs : l'Agglo Pays d'Issoire, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ainsi que les représentants de l'État.
- Et enfin les travaux d'**aménagement du centre-ville** ont commencé rue de la Couarde pour remonter progressivement les réseaux humides, et les aménagements de cette rue pour arriver en début d'année, place de la Liberté. La livraison est programmée pour mi-novembre 2025.



Vous pouvez le constater par vous-même, le centre-ville meurt ! Rien depuis 40 ans, le centre-ville ne répond plus aux exigences de la vie quotidienne. Il fallait booster tout ça, le rajeunir pour partir sur de bonnes bases et cela passe par les aménagements de l'espace urbain. Nous avons mis toute notre énergie pour réaliser celui-ci au plus vite.

Malheureusement nous ne sommes pas à l'abri de mauvaises surprises. Après plusieurs contrôles de la direction départementale de la protection des populations du Puy-de-Dôme (DDPP) et suite à l'inspection du 2 juillet 2024 il a constaté des manquements graves aux règles d'hygiène sanitaires dans la boulangerie du centre-ville.

“ Le préfet a pris un arrêté N°DDPP-SVSQSA-24-124 par le règlement CE numéro 852.2004. Cela constituait une menace importante pour la santé des consommateurs en raison de la probabilité de risques importants de contamination microbiologique, chimique ou physique et des risques d'intoxication qui en résultent, les autorités ont ordonné une fermeture immédiate de l'établissement.

Malgré l'accompagnement du président de la Chambre des métiers ainsi que de la municipalité les gérants de l'établissement n'ont pas souhaité faire le nettoyage et les petits travaux d'aménagements demandés et ont préféré fermer définitivement, c'est bien dommage.

L'établissement est placé en liquidation judiciaire, comme l'a été notre boucherie au mois de mai dernier suite à la mauvaise gestion de l'établissement. C'est bien triste.

Heureusement, il y a aussi des bonnes nouvelles car depuis le mois de septembre, nous avons quatre reprises de commerce et nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux commerçants.

L'ensemble de l'équipe municipale travaille pour soutenir nos commerces pendant la période des travaux et pour également convaincre des repreneurs qui arriveront dans un centre-ville refait à neuf. Celui-ci sera forcément plus attractif, moderne et dynamique.

Je vous souhaite une bonne fin d'année 2024.

Fabien BESSEYRE

Maire de Brassac-les-Mines
Vice-président à l'Agglo Pays d'Issoire
Vice-président du Conseil Départemental
du Puy-de-Dôme





EDDIE GUINET

Adjoint aux travaux,
espaces publics et
économie d'énergie

Membres de la commission : Eddie Guinet, Michèle Besse, Hervé Bouchet, Françoise Cautin, Catherine Denaives, Philippe Monier, Christian Pages, Dominique Plutino et Christian Ryckeboer.

BRÛLEUR À AIR

Acquisition d'un brûleur à air chaud pulsé (94% d'air) afin de limiter la pousse des mauvaises herbes dans les rues de la commune. Pour rappel, l'entretien des trottoirs devant chaque logement reste à la charge des occupants.



RUE DE L'INSTALLATION

Réfection de la rue (réseaux assainissement, enfouissement des câbles d'alimentation, enrobé, trottoir), dernière étape à venir : les plantations et espaces verts pour terminer ce réaménagement.



GRILLAGE DU CAMPING-CAR PARK

Le grillage du Camping-Car Park a été déplacé en amont du lit de la rivière. En effet, il était régulièrement abîmé par les petites crues de l'Allier.

ESPACE LIGNERAT ET ALLÉE ETIENNE FEUILLANT

Le réaménagement de l'espace Lignerat continue, la phase de maçonnerie est terminée, les enrobés et plantations sont actuellement en cours de réalisation. Cette place permettra un grand nombre de stationnement à 1 min à pied du centre-ville.

RUE DU SOUVENIR

Le trottoir de la rue du Souvenir a été élargi afin d'être conforme aux nouvelles normes PMR, et sécurise donc la circulation des piétons.



NETTOYAGE QUAI ANDRÉ LAFOND

La berge du quai a été débroussaillée et a retrouvé son confort d'antan afin d'accueillir les pêcheurs et les promeneurs.



Démolition d'un ancien garage et réfection des murs attenants afin d'accueillir dans le futur un point d'apport collectif (ordures ménagères/recyclage).

GYMNASE LOUISE MICHEL

Le Service Technique a profité de la pause estivale pour se lancer dans un grand nettoyage du sol de la salle intérieure et des vestiaires du gymnase. Merci aux usagers de respecter leur travail et les locaux.



CATHERINE DENAIVES

Adjointe aux commerces,
à l'artisanat et à la
redynamisation du centre-ville

Membres de la commission : Jocelyne Bortoli, Sébastien Demaret, Gaëlle Mahoudeaux, Marc Roux, Michèle Besse, Christian Pages.

NOUVEAUX COMMERÇANTS



LES Z'HERBES DE CHEZ NOOOS

Ouverture au 17 rue du docteur Charles Souligoux. Vous pourrez découvrir plusieurs variétés de fleurs de chanvre, des tisanes, de l'encens ainsi que des produits régionaux et des bijoux. Tout cela dans un endroit convivial qui vous proposera aussi du café et des boissons fraîches.

LIBRAIRIE LE VAISSEAU ÉTOILE

Ouverture au 6 rue du docteur Charles Souligoux, spécialisée en bandes dessinées, comics et Mangas. Elle s'adresse autant à un public adulte qu'à un public jeunesse. Vous trouverez aussi des produits dérivés en rapport avec l'univers de la bande dessinée. Le Pass Culture est accepté.



AGENCE MILLEPATTE

21 place de la Liberté. L'agence propose une gamme complète de services à domicile comme la garde d'enfants de moins de 3 ans, le ménage et le repassage, l'aide pour les courses, la vigilance temporaire de votre habitation et l'accompagnement véhiculé pour les rendez-vous médicaux. Crédit d'impôt de 50% - Contact : 04 44 44 94 27



REPRISE ÉPICERIE MORVAN

Au 1 Cour Jean Moulin, par Mme CELMA et M. DELHAYE. Ils continuent l'activité primeurs et vous proposerons des rayons épicerie.



LE FAMILY

Au 43 rue des Graves. Reprise de l'activité bar, tabac et Française des jeux par Frédéric et Elodie JOSUÉ.
Du mardi au jeudi : 7^h00 - 21^h00
Vendredi et samedi : 7^h00 - 00^h00
Dimanche 7^h00 - 13^h00
Lundi : fermeture hebdomadaire

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le 27 septembre, les 11 participants au concours des maisons fleuries et jardins potagers étaient invités à la mairie pour la remise des prix. A travers ce concours nous voulons valoriser les efforts qui sont réalisés pour embellir notre ville et inciter nos concitoyens à prendre soin de notre environnement.

Tous les participants ont été récompensés par des bons d'achats à utiliser chez nos commerçants de proximité. Voici les résultats de cette année.

Catégorie Maisons Fleuries

- Premier prix et trophée de la ville :
M. Jean Louis De Fort
- Deuxième prix :
M^{me} Danielle Ruggieri
- Troisième Prix :
M. Thierry Caule

Catégorie Jardins Potagers

- Premier prix :
M. et M^{me} Louis Chevalier
- Deuxième prix :
M. et M^{me} Aurélien Chevalier
- Troisième prix :
M. Jacques Breishe



Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.



HERVÉ BOUCHET

Adjoint aux finances, à l'éducation, aux marchés publics et aux ressources humaines

Membres de la commission Finances : Léa Carnicer, Sébastien Demaret, Gaëlle Mahoudeaux, Philippe Monier, Christian Ryckeboer.

Membres de la commission Éducation : Jocelyne Bortoli, Vinciane Grand, Agnès Jeanpetit, Gaëlle Mahoudeaux, Marc Roux, Sabine Tock.

FINANCES

Les comptes au 30 septembre ne présentent pas d'importantes distorsions par rapport au budget prévisionnel, le coût énergétique est à sa juste valeur en attendant le 4ème trimestre, les frais d'entretien du parc roulant sont en augmentation par rapport au prévisionnel et une réflexion sera menée sur cette fin d'année pour prendre les dispositions adéquates.

INVESTISSEMENTS

Au niveau investissement pour 2024 nos réalisations :

- La rue de l'Installation pour 135 000 €
- La réfection et aménagement du parking de l'Espace Lignerat pour 265 000 €
- Pour ces 2 chantiers, des subventions sont attendues pour 180 000 €

Pour nos investissements en 2025 :

La commission d'appel d'offres du 25 septembre a validé les prestataires pour les travaux du centre-ville. Le coût des travaux a été chiffré à 1 091 000 € HT, 12.5% inférieur au budget prévisionnel. Les travaux débuteront en novembre.

TAXE FONCIÈRE

Suite à de nombreux appels téléphoniques en mairie, nous tenons à préciser que la hausse de la taxe foncière est en grande partie due à l'augmentation du taux fixé par l'Agglo Pays d'Issoire.

Comme nous nous étions engagés en 2020 le taux communal n'a pas augmenté.

Taxes foncières 2024	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité
Taux 2023	44,94 %	%	0,21 %
Taux 2024	44,94 %	%	2,50 %

NOTATION DE NOS FINANCES PAR LA DDFIP

Nous avons volontairement participé à un diagnostic sur la qualité des comptes réalisé par les finances publiques, nous avons obtenu la note de 8/10 en très forte progression par rapport à nos prédécesseurs. Tout le mérite en revient à notre comptable qui a rejoint les services administratifs depuis 3 ans.

ÉDUCATION



Les rentrées à l'école maternelle Charles Noir et à l'école élémentaire Jean Zay se sont déroulées dans de bonnes conditions, (4 classes à la maternelle pour un effectif de 76 élèves et 7 classes à l'élémentaire pour 165 élèves). Cependant la classe Ulis (classe pour l'inclusion scolaire) manque de moyens humains, c'est à la charge de l'État. En concertation avec la direction de l'école, les délégués des parents et la municipalité, nous avons entrepris les démarches pour trouver des solutions auprès de l'inspection académique.

En attendant le relookage de la cour, nous avons agrémenté celle-ci de nouveaux jeux et bacs à fleurs.

Le sujet de la cantine revenant régulièrement en conseil d'école pour différents dysfonctionnements, nous avons décidé, après avis des parents, de s'orienter pour les élèves de l'élémentaire vers un self-service. Nous allons agir pour une mise en place en janvier 2025.



FÊTE DES ÉCOLES





VINCIANE GRAND

Adjointe au Centre
Communal d'Action Sociale
(CCAS)

Membres de la commission : Jocelyne Bortoli, Hervé Bouchet, Marc Roux, Christian Ryckeboer, Christiane Barreyre, Martine Weil, Michel Raulet, Martine Sadourny, Michèle Besse, Nicole Quinsat.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le nouveau CMJ s'est investi depuis le début d'année dans les manifestations et cérémonies de la municipalité avec beaucoup de passion, de générosité et d'enthousiasme.

Pour la fête de la mine, ils ont confectionné des marque-pages, tenu un stand et ont participé au discours plein d'émotions sur la vie des mineurs.



La rentrée s'est faite le 22 octobre pour la mise en place des événements de fin d'année et valider un budget pour 2025.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



En ce qui concerne le dispositif argent de poche, il rencontre de plus en plus de succès, 14 enfants y ont participé cette année. Nous remercions les agents municipaux ainsi que les participants pour leur implication au sein de notre commune, pour réaliser toutes sortes de travaux effectués dans la bonne humeur.

CONCOURS DES ILLUMINATIONS

Cette année, nous souhaitons de nouveau maintenir notre concours des illuminations et balcons décorés. Nous vous rappelons que les gagnants sont récompensés par de beaux filets garnis, pris chez nos commerçants. Bulletin à rendre avant le 1^{er} décembre en mairie.

ANIMATIONS MARCHÉ DE NOËL PAR LE CCAS

Lors de notre marché de Noël le samedi 7 décembre le CCAS organise pour la 2^{ème} année consécutive, un repas servi au chaud sous un parquet salon : truffade, jambon de pays et cornet de Murat.

Il y aura aussi sur d'autres stands, des crêpes et des cornets de marrons, les bénéficiaires iront bien sûr au CCAS afin d'aider au mieux les personnes de notre commune en difficulté.

NOUVEAU LOCAL DU SECOURS POPULAIRE

Le secours populaire déménagement et propose d'autres services comme : une aide pour le soutien scolaire, participation aux licences sportives, cinéma et vacances. Également un accompagnement vers la prévention de notre santé (ouverture des droits, accès à une mutuelle, ...). Et enfin un accès au numérique en facilitant son apprentissage.



L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE INTERVIENT SUR VOTRE COMMUNE DE BRASSAC-LES-MINES

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile intervient 7/7 jours, de 07^H30 à 20^H00 :

- Aide à la personne (lever, toilette, coucher)
- Aide à la préparation des repas
- Aide à l'accompagnement pour les tâches de la vie quotidienne (courses, déplacement pour des RDV)
- Aide à l'entretien du logement (ménage, vaisselle lessive, repassage...)

Le portage de repas : un service à la demande.

Il est possible de commander vos repas tous les jours de la semaine ou pour quelques jours seulement. Vous choisissez vos menus à l'avance et passez vos commandes pour chaque semaine. Des menus variés et adaptés à votre régime : diabétique, sans-sel, peu de sauce, coupé.

Qualité, et goût avant tout ! Les menus sont élaborés par une diététicienne, privilégiant la diversité et le goût. Ils répondent à des exigences élevées d'hygiène et de qualité. Les repas sont livrés dans des barquettes micro-ondables, il n'y a plus qu'à les réchauffer.

Le service est joignable au : 04 15 62 20 01
pour vous renseigner.



RÈGLEMENT DU CONCOURS Illuminations et décorations de Noël

Article 1 : Objet

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la commission « Illuminations » de la ville de Brassac Les Mines, organise un concours sur le thème des illuminations, décorations de Noël et nouveauté cette année, les balcons fleuris. Ceci afin de faire vivre l'esprit de Noël dans les rues de la ville, ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune. Il se déroulera du 9 au 14 décembre 2024.

Article 2 : Inscription

Les participants doivent s'inscrire au moyen du formulaire ci-dessous.

Article 3 : Délai de participation

Les inscriptions doivent être déposées en mairie avant le 1^{er} décembre 2024.

Article 4 : Critères de sélection

Le concours d'illuminations et décorations de Noël prend en compte :

- La qualité de l'agencement des illuminations et décorations de Noël : effet d'ensemble.
- Le sens artistique : l'originalité.
- Effort en matière environnementale (luminaires à économie d'énergie).
- Illuminations visibles de la rue de 18h30 à 21 heures.



Inscription au concours des illuminations et décorations de Noël

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Article 5 : Composition du jury

Le jury est composé des membres issus de la commission « Illuminations » du conseil municipal. Il passera voir les illuminations et décorations en journée et de nuit afin d'attribuer les prix. Enfin, les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

Article 6 : Résultats et remise des prix

Les résultats du concours seront communiqués la semaine de Noël et les trois premiers se verront remettre un panier garni.

Article 7 : Droit à l'image

Chaque participant autorise expressément les organisateurs à utiliser ou faire utiliser ou reproduire les photos de leurs illuminations et décorations, faire reproduire son nom, son image, sa voix en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour.

Article 8 : Acceptation du règlement

L'inscription au concours entraîne, de la part des participants, l'acceptation, sans réserve du présent règlement, ainsi que les décisions prises par le jury.



ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LE CCAS

REPAS DE MIDI

SAMEDI 7 DÉC SUR LE MARCHÉ DE NOËL
BRASSAC-LES-MINES

• Repas sous parquet salon
ou à emporter

• **MENU - 15€**
Truffade
Jambon de Pays
Cornet de Murat
Pichet de vin (+8€)

• Réservation en Mairie
avant le 25 Novembre !

REPAS SUR RÉSERVATION

Réservations avant le 25/11 au 04 73 54 30 88 ou mairie.brassac@orange.fr
Truffade - Jambon de Pays - Cornet de Murat | 15€ par personne | Sur place ou à emporter



JACQUES CARLET

Adjoint aux associations
et à l'environnement.

ASSOCIATIONS

Comme l'année dernière, la commission aux associations a renouvelé au conseil municipal une aide financière de 25 € aux jeunes Brassacois(es) de moins de 18 ans qui adhèrent dans une association Brassacoise et de 15 € pour les jeunes Brassacois(es) qui adhèrent dans une association hors Brassac proposant des activités qui ne sont pas présentes sur la commune. Les demandes seront acceptées du 01/09/2024 au 30/11/2024.

Le forum s'est déroulé le samedi 7 septembre de 9^h00 jusqu'à 13^h00 au gymnase Louise Michel du collège. La soirée, au centre culturel, a permis de récompenser, comme chaque année, trois associations : le don du sang, la boxe Thaï et l'amicale des sapeurs-pompiers. Les jeunes talents brassacois de Voice Avenue ont interprété une partie de leur répertoire durant le pot de l'amitié offert par la municipalité. Nous remercions toutes les associations qui nous ont permis de passer une agréable matinée mais également une sympathique soirée au centre culturel. Nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous pour l'édition 2025 qui aura probablement lieu le samedi 6 septembre 2025 au centre culturel et à l'auditorium et ce afin d'apporter une nouvelle configuration à ce forum.



L'Association des Parents d'Élèves Les P'tits Brassacois a depuis peu un nouveau bureau : Amandine SANNIER prend la présidence, Maëva GUILHERME assure la vice-présidence, Marie TIVAYRAT s'occupe de la trésorerie assistée de Florentin GARNIER et de Morgane GALINIER. Virginie MEZIN et Elodie HERMETZ gèreront le secrétariat avec l'appui de Gaëlle DOUILLET-ROPARS. Nous leur souhaitons une belle année scolaire qui sera certainement riche en animations.



Membres de la commission : Hervé Bouchet, Léa Carnicer, Vinciane Grand, Philippe Monier, Laëtitia Tomio, Stéphane Veyseyre.

Rappel : pour la réservation des salles et/ou du matériel pour l'année 2025, nous vous demandons de faire une pré-réservation en précisant le thème de l'évènement à l'adresse mail de la mairie mairie.brassac@orange.fr Ceci concerne le centre culturel, la maison des jeunes, l'auditorium et le gymnase Louise Michel du collège.

Ces demandes de réservation devront être faites mi-décembre afin d'assurer une bonne gestion des salles.

TÉLÉTHON

Cette année le Téléthon revient à Brassac-les-Mines, grâce à l'initiative du club de karaté de Sandrine PETERS et Ingmar SCHIPPER. La mairie est partenaire de cette manifestation qui se déroulera le **vendredi 29 novembre 2024 au Centre Culturel de 18^h00 à 21^h00**.

Trois réunions ont été nécessaires pour l'organisation de ce Téléthon. Plusieurs associations vont participer à cette soirée en proposant plusieurs défis. À vos agendas pour relever ces défis et soutenir cet évènement national !

Téléthon

CONCOURS DE LONGUE À BAYARD



Le 27 juillet 2024, nous fêtons le 70^{ème} anniversaire du Club de Boule Lyonnaise de Bayard.



JACQUES CARLET

Adjoint aux associations et à l'environnement.

ENVIRONNEMENT

L'éclairage du terrain d'entraînement de football, à côté du gymnase Louise Michel, a été changé. Les projecteurs au sodium ont été remplacés par des projecteurs « nouvelle génération » à LED. Cet éclairage offrira de meilleures conditions lors des entraînements pour les jeunes et éducateurs du club USBM (foot) et une économie d'énergie non négligeable pour la commune.



La dernière phase des travaux sur le parking LIGNERAT aura lieu avant la fin d'année. Afin de végétaliser cet espace, des arbres et des arbustes seront plantés suivant un protocole précis. Notamment, un apport de terre analysée permettra un bon développement des arbres afin d'écartier toutes maladies. De plus, l'entreprise chargée de ces plantations assurera l'entretien et l'arrosage durant 2 ans.

Un projet d'inventaire et d'aménagement sur la commune a été réalisé par trois étudiants en licence professionnelle Gestion Durable des Arbres en Aménagement Paysager et Agroforesterie de l'Université de Clermont Auvergne – UFR Biologie. Cet inventaire, qui n'avait jamais été fait auparavant, fait ressortir le nombre d'arbres, le genre, la hauteur, la circonférence, leur état de santé, les mesures d'urgence à prendre...

La commune compte 640 individus composés de 28 genres botaniques. Chacune des essences a un état sanitaire plus ou moins en bon état mais le genre PRUNUS (avec notamment les cultivars Pissardii) est particulièrement en mauvais état, dont la moitié a besoin d'un diagnostic plus poussé. Cette problématique s'explique en grande partie à cause d'une taille traumatique et de la présence de pathogène comme le Phellin des fruitiers.



Membres de la commission : Hervé Bouchet, Léa Carnicer, Vinciane Grand, Philippe Monier, Laëtitia Tomio, Stéphane Veysseyre.

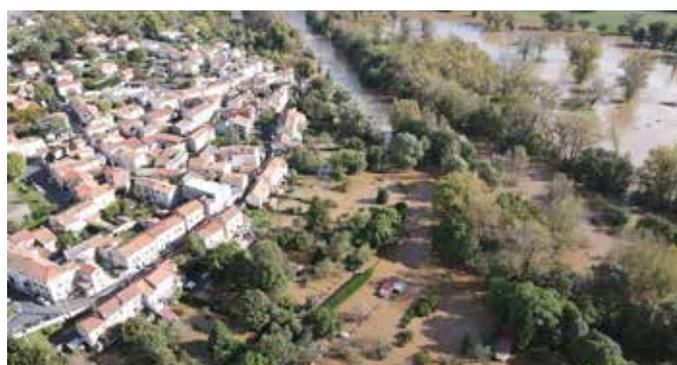


Jusqu'alors dans l'ignorance, et grâce à cet inventaire, nous allons maintenant pouvoir suivre de près l'évolution de nos arbres et faire le nécessaire pour guérir ceux qui sont malades.

“Celui qui plante des arbres, sachant qu'il ne s'assoira jamais sous son ombre, a déjà commencé à comprendre le sens de la vie.”

Rabindranath TAGORE (1861 – 1941)
Compositeur, écrivain, dramaturge, peintre et philosophe

INNONDATIONS DU 18 OCTOBRE





LÉA CARNICER

Adjointe à la Culture
et Patrimoine

FÊTE DE LA MINE

Le 27 juillet dernier avait lieu la 5^{ème} édition de la Fête de la Mine et les 100 ans de notre chevalement ! Au programme de cette journée, visite du musée sur donation, structures gonflables pour le plus grand bonheur des enfants, exposition de véhicules anciens par la Virée d'Antan, exposition de nos écrivains locaux et des associations « La Sauvegarde du Chevalement » et la « Lumière du Mineur ». Nico Wask avec le spectacle « Live 80 » a enflammé le public, l'ambiance était de mise tout au long de la soirée. Pour fêter les 100 ans du Chevalement, les visiteurs ont pu apprécier le feu d'artifice prévu à cette occasion. Merci aux Gibolins pour la tenue de la buvette, et le musée de La Virée d'Antan pour l'exposition de véhicules.



MUSÉE DE LA MINE

Le tourisme cette année fût impacté en termes de fréquentation. De manière générale, les lieux touristiques sont en baisse par rapport à l'année passée. Le mois de juillet a comptabilisé 711 visiteurs contre 1441 en août. Au total de cette saison 2024, ce sont 3819 visiteurs qui ont découvert le musée de la Mine. Grâce aux différentes animations proposées sur ce lieu, elles ont permis de ne pas trop impacter notre fréquentation. Les visites nocturnes organisées en juillet et août ont rassemblé 227 personnes. C'est un franc succès pour une première. Une visite était commentée par Sylvie ou Emilie et durant celle-ci, des éléments de spectacle et chants s'incorporaient puis les visiteurs finissaient la visite à La Lampisterie pour la fin du spectacle, réalisé par la Cie Les Herbes Folles.

Membres de la commission : Jacques Carlet, Gaëlle Mahoudeaux, Marc Roux, Laëtitia Tomio, Stéphane Veysseyre.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Le programme de l'année dernière a vraiment suscité l'intérêt et rassembler les visiteurs sur notre commune. Les différents acteurs de ces journées du patrimoine ont souhaité réitérer ce programme en 2024, avec des nouveautés bien entendu ! La Lampisterie a ouvert ses portes avec l'atelier de cinéma d'animation pour découvrir la pratique de la pixélisation et du stop motion et le concert Rock Klezmer, thèmes trad ou compos originales se mêlent à des rythmes turques ou balkaniques. Quentin a ouvert les portes de sa distillerie pour faire découvrir ses produits, comment il les crée et les techniques utilisées. Les visiteurs ont pu également se rendre au musée avec les commentaires de Michel, Sylvie et Emilie. Ce n'est pas moins de 490 personnes qui se sont déplacées. Cette année fût une première avec les portes ouvertes de la mairie pour découvrir les réalisations et les futurs projets de la municipalité. Le musée de la Virée d'Antan a animé la ville avec ses différentes expositions de véhicules, démonstration de gymkhana, présentation de voitures de courses et véhicules américains. Les 2 parades étaient commentées par un journaliste automobile. Un concert a eu lieu l'après-midi devant la mairie. Merci à l'ensemble des acteurs impliqués sur ces journées du patrimoine



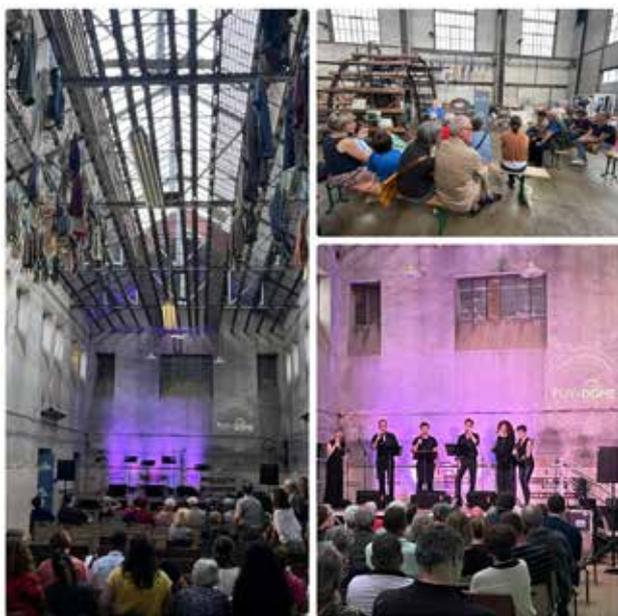
LÉA CARNICER

Adjointe à la Culture
et Patrimoine

Membres de la commission : Jacques Carlet, Gaëlle Mahoudeaux, Marc Roux, Laëtitia Tomio, Stéphane Veysseyre.

VOIX ET PATRIMOINE

En juin dernier, l'ensemble du site minier a repris vie le temps d'un week-end. Dans le cadre du festival Voix et Patrimoine organisé par Le Département du Puy-de-Dôme. Au programme de ces 2 jours, les ateliers « Scat / improvisation » et « Découvrir et perfectionner sa voix par le chant ». La conférence « Chanter Lavilliers ». Les visites guidées du Musée et témoignage-rencontre avec Michel Marion. Exeko réinvente le groove épicé de Bernard Lavilliers avec son concert polyphonique pour clôturer la date de Brassac-Les-Mines. En partenariat avec Le Département du Puy-de-Dôme, l'Agglo Pays d'Issoire, La Lampisterie et la Cie Les Herbes Folles.



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est toujours très active dans la mise en place d'ateliers, animations pour l'ensemble de ses adhérents.



EXPOSITION LYCEE F. RABELAIS

L'inauguration du travail réalisé par les étudiants de première année service du Lycée François Rabelais : en juin dernier, les étudiants ont présenté leur travail réalisé pendant 8 mois !!! Il y a 1 an, les élèves ont visité le musée, mené des interviews pour agrémenter leur travail. Un grand bravo à eux ! De très belles réalisations à découvrir. Merci à l'ensemble du corps enseignant ayant participé et impulsé ce projet. Merci au proviseur du lycée. Merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin dans leurs recherches.





CHRISTIAN RYCKEBOER

Conseiller délégué à la prévention et à la sécurité

Membres de la commission : Eddie Guinet, Françoise Cautin, Sabine Tock, Vinciane Grand, Jacques Carlet, Christian Pages.

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES



Votre ville a signé une convention avec l'application voisins vigilants et solidaires.

Cette application que vous devez télécharger sur votre téléphone sera pour vous une mine d'informations.

Toute personne enregistrée sur l'application deviendra acteur de la sécurité en publiant anonymement des informations (véhicule suspect, porte à porte, chien errant, trou sur chaussée..) ; vous serez informés par votre mairie et vos commerçants des événements, travaux à venir, fermetures ponctuelles de routes, alertes inondations, bref tout ce qui peut vous aider à mieux vivre dans votre commune.

Ces informations seront visibles instantanément par tous les membres ainsi que par la municipalité et la police municipale. Un médiateur pourra supprimer des informations erronées, injurieuses... De plus amples informations vous seront transmises ultérieurement.

STATIONNEMENT SUR TROTTOIR



Depuis le début de notre mandat, nous avons commencé à refaire des trottoirs dignes de ce nom et nous vous rappelons que ceux-ci sont réservés aux piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite.

Tout stationnement sur les trottoirs constitue un stationnement gênant et encourt une verbalisation de 135€. De plus, cela peut entraîner des dégradations et donc des dépenses inutiles pour la collectivité.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les récipients d'ordures ménagères doivent être rentrés après le passage des véhicules de collecte.

Le non-respect de ces règles est passible d'une amende.



BRUITS DE VOISINAGES

L'arrêté préfectoral du 26/07/1994 a été remplacé par l'arrêté préfectoral N° 20241015 de juin 2024, qui réglemente entre autres :

Article 6 – Horaires et activités bruyantes : les activités bruyantes, telles que les travaux de bricolage ou de jardinage, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées que de : - **lundi au samedi de 8^h30 à 12^h00 et de 14^h00 à 19^h00** ; - **dimanche et jours fériés de 10^h00 à 12^h00**.

Article 9 – Animaux - Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit. Le nombre d'animaux, leurs conditions de détention et leur localisation doivent être adaptés à l'environnement du lieu de garde.



Des demandes de dérogation à l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit pour les manifestations sur les voies et espaces publics ; de dérogation à l'arrêté préfectoral «bruits de voisinage» manifestations sur les lieux publics et accessibles au public ; de dérogation à l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit pour les chantiers et travaux en dehors des horaires autorisés ; de dérogation à l'arrêté préfectoral «bruits de voisinage» chantiers ou travaux en dehors des horaires autorisés, sont disponibles en mairie.

Cet arrêté est disponible dans sa totalité sur le site de votre mairie.

RETOUR EN IMAGES



Ciné plein air CORPS à Bayard



Boom du Collège



Comédie musicale STARMANIA



Boutique éphémère



Remise de chèque aux pupilles des pompiers



Rentrée au Lycée François Rabelais



Portes ouvertes en Mairie



Enduro la Squadra



Fête de la Musique



Rentrée au Collège Jules Ferry



Stage de Foot de USBM



Tournoi de Judo



Tournoi des Petits Mineurs



Visite de M^{me} la sous-préfète

OPPOSITION

CONTINUONS ENSEMBLE À FAIRE BOUGER BRASSAC

Nous sommes ravis de la reprise de l'épicerie - primeurs de Patrick Morvan par le jeune Alexis. Nous lui souhaitons une bonne réussite et espérons que l'ensemble des Brassacoises et des Brassacois répondront présents.

Nous voulons adresser un message de soutien à Viviane et Stéphane de la boulangerie SABATIER et leur souhaitons bon courage pour la suite.

L'aménagement du centre bourg doit commencer début 2025. Nous espérons que la municipalité aura prévu des passages permettant l'accès facile aux divers commerces restants et aux habitations. Il serait souhaitable qu'elle soit à l'écoute des doléances et des inquiétudes des personnes concernées par ces travaux.

Les habitants de Bayard apprécient l'effort fait par l'association des Jeunes Mines de Rien lors du dernier festival DUB A MINE de septembre, notamment en réduisant le volume de la sono, sujet de nombreuses discordes.

Nous continuerons d'agir pour vous représenter et défendre au mieux vos intérêts.

BRASSAC À L'UNISSON

Pas de communication.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GIRARD Maddie	13/04/2024
LACROIX Achille, Esaïe	30/04/2024
BRUNOT Alvin, Mananui, Roland	02/05/2024
HÉNEMAN Elyana	22/05/2024
MARTIN Ema, Bernadette	18/06/2024
BLANCHET Clémence, Marie, Odile, Camille	05/07/2024
GALINIER Lyana, Mélanie, Anne-Marie	23/07/2024
KIBLER Inès	11/08/2024
HENRY HUYGHE Flora, Clémentine	27/08/2024
SANCHEZ Leslie, Amélia	11/09/2024
MORAÏDA VEYSSEYRE Giulia, Prisca	23/09/2024
PERARDOT Kayla, Mireille, Carole	27/09/2024
NARCE Esmée, Adriana, Marylène	09/10/2024
CHAUDELET Maylone, Tayron, Frédéric	13/10/2024

MARIAGES

22/09/2023
CHAZAL Gabriel et TEISSEDE Bernadette
08/06/2024
TRIVES Bruno, Marius et LEPLAT Sabine
08/06/2024
NICOLAS Bruno et CROZEMARIE Magalie
08/06/2024
CHABANON Sébastien, Guy et GRAVA Cassandra, Virginie
05/07/2024
SDIRI Mohamed et LAINS DOS REIS Elodie, Marie, Nelia
12/07/2024
LACK Romain et LALOY Pauline
27/07/2024
VIGIER Jonathan, Gaëtan et ROLLAND Lucie, Claudine
27/07/2024
VILLEMOT Laurent, Nicolas, Dominique et PEREZ Sophie, Elisabeth
03/08/2024
AYADI Thomas et DOS SANTOS MOREIRA Alison
10/08/2024
GAILLOT Christophe et PAGE Sandrine

DÉCÈS

01/04/24 ~ 30/09/24	NOM MARITAL	DATE
CREPIN Guy		02/04/2024
BREZIN Marie, Josette	DERLINGUE	07/04/2024
ZMUDZKI Hélène		10/04/2024
NICOLAS Alain, Gustave, Louis		11/04/2024
DELMAS Marcelle, Henriette	PAGÈS	14/04/2024
AMPILHAC Suzanne, Julia, Félicie		20/04/2024
ADAM Gabriel, Amable		21/04/2024
LAPIROT Nicole, Mireille, Marcelle	THÉRON	13/05/2024
NARCE Jean, Marie		16/05/2024
DUHAMEL Bernard, Charles		01/06/2024
VILNOIS Denise, Albertine	BRIENS	09/06/2024
THÉODAT Roger, Pierre		09/06/2024
COUR Hélène, Renée	PIERRET	26/06/2024
COLAS Ginette, Marcelle	PICOT	28/06/2024
DA SILVA MONTEIRO Silvana		04/07/2024
BEAUDIER Armand		05/07/2024

01/04/24 ~ 30/09/24	NOM MARITAL	DATE
SORRI Mireille, Marie-Louise	ANGLARET	16/07/2024
GRANGHON Simone, Jeanne, Anne-Marie	IGNACIO	18/07/2024
DELÉTANT Joëlle	BERNARDINO	19/08/2024
AMPILHAC Gisèle, Pauline, Eugénie	MINET	20/08/2024
MATHERAT Alice	FOURY	23/08/2024
FERREYROLLE Claude, Roberte, Sylviane	GINIAC	24/08/2024
WILLINSKI François		25/08/2024
CHANY Lucette, Marie, Thérèse		25/08/2024
DUMAS Pierre, André, Henri		26/08/2024
GUILLOT Madeleine, Janine	BOYER	27/08/2024
BRÉDOIRE Monique, Marie, Paule		28/08/2024
ALONSO Martin		31/08/2024
BONNAFOUX Jean		01/09/2024
PARRA Eugenio, Joseph		13/09/2024
THOMAS Serge		29/09/2024
BENARAIBI Snouci		29/09/2024



Illumination du chevalment



Les verts de 76 à Brassac les Mines



Les Verts de 76 au Musée de la Mine



Loto des Pompiers



Remise de ballon à l'USBM



Animation au marché - FIDEMM



Départ à la retraite de Maryse et Sylviane

Directeur de la publication : Fabien Besseyre

Conception et rédaction : Fabien Besseyre, Eddie Guinet, Catherine Denaives, Hervé Bouchet, Vinciane Grand, Jacques Carlet, Léa Carnicer, Christian Ryckeboer et Phillippe Monier.

Conception Graphique : Qapture - Image de Marque

Impression : www.printoclock.com

Distribution : par nos soins

Tirage : 2 000 exemplaires

f BLM63 : l'actualité de votre ville

MAIRIE
51 rue Charles Souligoux | 63570 Brassac-les-Mines
www.brassaclesmines.fr

☎ 04 73 54 30 88
☎ 04 73 54 31 67
✉ mairiebrassacc@orange.fr